

# Démarche de Création du **LABEL DESIGNER** 2015-2016

Résumé du Rapport de synthèse de l'accompagnement ITAQUE pour  
la FEDI - Automne 2015

itaque  **iORGA**  
CRÉATEUR DE PERFORMANCE

**Rédacteur**

Rose-Emmanuelle TATOLI  
Senior Consultante

*Professionnalisation /développement des Compétences*

Cabinet Itaque iOrga Group

[rtatoli@iorga.com](mailto:rtatoli@iorga.com)

06.83.14.54.79

## Enjeux et méthodologie

### La FéDI

La FéDI, Fédération des Designers Industriels, est un syndicat national de designers qui fédère les professionnels du design (indépendants, agences de design, designers intégrés) tous en relation directe avec les entreprises. Depuis plus de 10 ans, la FéDI, mène des actions de terrain code de déontologie, outils juridiques, animation réseau pour structurer la profession et contribuer au développement du métier de designer.

#### Sa raison d'être

Le syndicat FéDI veille à la défense des intérêts communs de la profession et sa représentation auprès des instances officielles, des groupes d'intérêts, de la presse et du public. Elle a également le devoir d'information auprès de ses membres. Le syndicat FéDI se préoccupe d'aider à cadrer les pratiques professionnelles et à soutenir la qualité de l'enseignement. Elle se charge de maintenir les contacts nationaux et internationaux.

#### Ses missions principales

Développer et favoriser par tous les moyens appropriés l'étude et la défense des droits ainsi que les intérêts matériels et moraux de ses membres, tant collectifs qu'individuels. Aider au développement des activités professionnelles des designers et de la promotion du métier auprès des entreprises, des institutions, des autorités culturelles et économiques. Mettre en réseau les adhérents pour échanger sur leurs pratiques du métier de designer. Répondre aux préoccupations des professionnels du design au niveau national.

### Les enjeux de la profession des DESIGNERS INDUSTRIELS

La profession des designers industriels n'est pas réglementée comme celles des architectes ou des experts comptables. L'accessibilité et les conditions d'installation d'un designer ne sont donc pas soumises à des obligations de certification, basées sur des niveaux de diplômes ou une déontologie régissant les pratiques professionnelles.

La profession, malgré tous ses efforts, reste donc encore peu lisible pour la plupart des entreprises et des industriels. De nombreuses écoles reconnues dispensent des cursus de formation diplômant et le syndicat de la FéDI en partenariat avec le syndicat des Designers industriels Européens a réalisé différents travaux et actions pour promouvoir, faire connaître et valoriser la profession :

- **Code de déontologie ;**
- **Référentiel métier ;**
- **Actions de promotion et de communication d'envergure comme la Biennale du Design ;**
- **Site internet ;**
- **Concours etc....**

#### Le référentiel métier, outil clé en amont de la création d'un futur Label

La DGE (ex.DGCIS) en 2014 a mis à disposition des acteurs du design un référentiel des métiers et des compétences visant à présenter les différentes situations professionnelles caractérisant le métier de designer, préciser les exigences de chaque situation de travail en termes de compétences et de qualifications, et disposer d'indications sur la rémunération des designers.



La FÉDI, en tant que représentant des professionnels, a été impliquée et a activement pris part à cette démarche participative afin de s'assurer de la justesse des propos et de faciliter l'appropriation du référentiel par les acteurs du secteur.

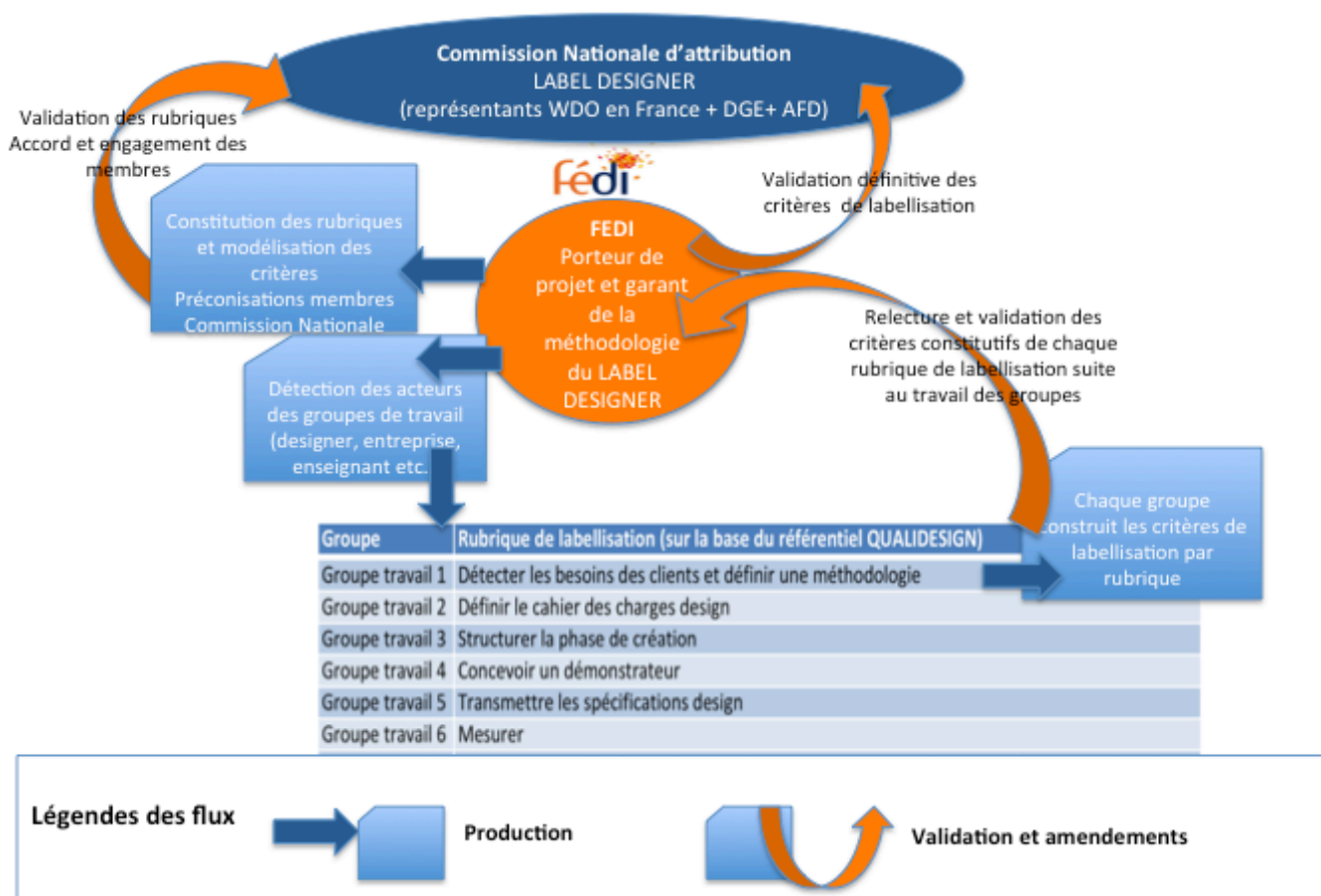
En septembre 2015, la FÉDI a souhaité poursuivre ce travail de professionnalisation et promotion de la profession en mettant en place un Label des Designers Industriels, qui soit reconnu et rende lisible pour les **entreprises et les partenaires, à la fois** :

- **les compétences et savoir faire spécifiques,**
- **les pratiques métiers particulières et**
- **les attitudes professionnelles de ce métier.**

Elle s'est faite accompagnée par le cabinet ITAQUE iORGA Group, spécialisé dans la professionnalisation et le développement des compétences.

Le bureau de la FÉDI s'est réuni une dizaine de fois sur le projet et a contribué à mettre en place les étapes clés qui suivent avec les différents acteurs concernés.

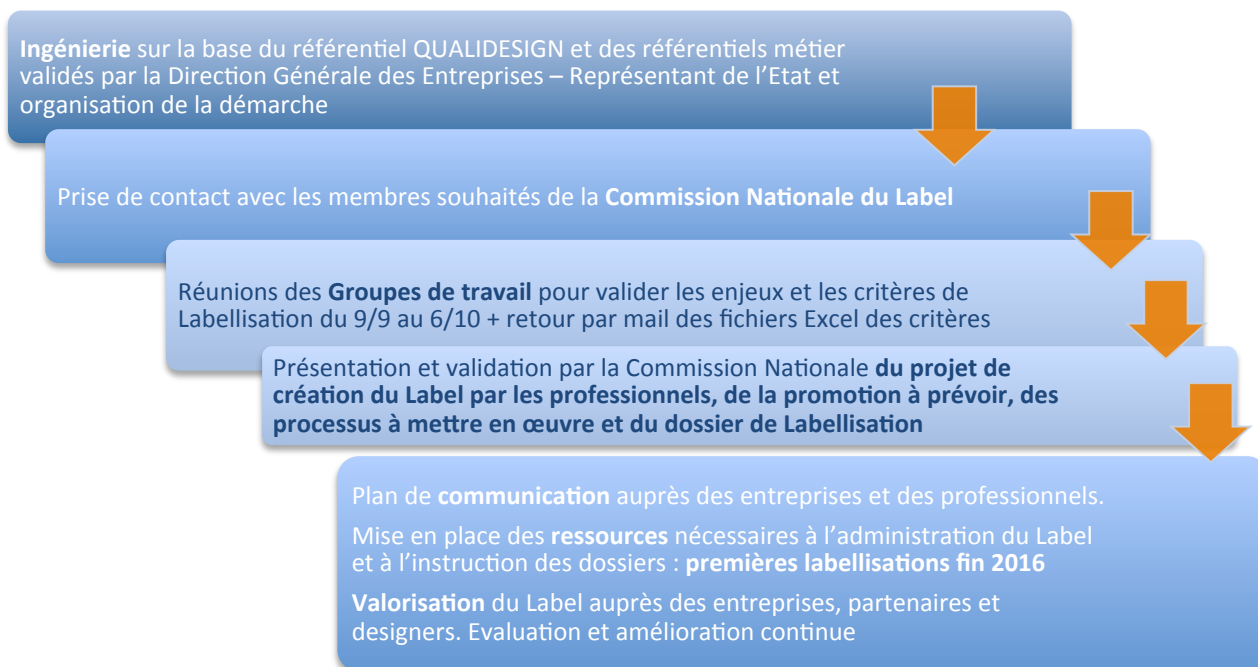
### Rôles des acteurs dans la production et la validation des premiers éléments constitutifs de la création du LABEL





## Méthodologie : schéma des étapes clés de la démarche de création du LABEL DESIGNERS

Organisation **d'une démarche participative avec les professionnels** (indépendants, salariés, jeunes diplômés, acheteurs, chercheurs, partenaires institutionnels et enseignants) pour valider les enjeux du Label et co-construire des indicateurs de labellisation



Très rapidement, il s'est avéré indispensable que le LABEL soit national pour qu'il ait une crédibilité et légitimité indiscutable pour les designers, les acheteurs de design et les partenaires institutionnels.

6 groupes de travail ont donc été constitués dans les différentes villes pouvant accueillir la FEDI. Ils présentaient un échantillon de tous les professionnels du design

L'ordre du jour de chacun de ces groupes de travail était défini comme suit,

1. Partager les **enjeux et les informations clés** concernant la création d'un Label pour les professionnels du design
2. Connaître le **rôle du groupe de travail** dans la démarche de création du Label
3. **Comprendre comment informer ou compléter le fichier** des critères de labellisation (cf.fichier Excel), après la réunion du groupe de travail

Suite au groupe de travail et aux échanges collectifs, chaque membre qui le souhaitait des différents groupes de travail du projet "Création d'un Label Designer" pouvait compléter individuellement les 6 rubriques du dossier de labellisation. Tout était adressé par mail retour avant le 15 octobre 2015 à la consultante pour consolidation.



## PRESENTATION ET DEFINITION DU LABEL DESIGNER

### Pourquoi un Label a-t-il été estimé comme étant utile pour la profession ?

- La profession dans son ensemble a besoin **de mettre en valeur les exigences professionnelles qui la réunissent** pour peser au niveau politique, économique et social en France.
- Un **tronc commun d'excellence** permettra de promouvoir la profession, de la rendre lisible et reconnue par l'Etat et les acheteurs.
- **Connaître la démarche partagée par les métiers du design** et la vision de la profession en termes de Responsabilité Sociétale et Environnementale permet de faire comprendre comment la posture et la démarche de travail du designer infléchissent l'environnement économique et social.
- Mettre en place un label n'est pas contraindre ou enfermer dans une pratique les designers ou de mettre à disposition un « produit commercial », c'est une **démarche qui s'inscrit dans une dynamique particulière, favorable aux politiques publiques sur l'emploi, la qualification et le développement économique.**

### Quels sont les objectifs du Label Designers ?

- Promouvoir et donner la **crédibilité et visibilité nécessaire** à la profession des designers
- **Assurer les entreprises d'une démarche commune** utilisée par les designers
- **Différencier** et valoriser les méthodologies de travail des designers
- **Favoriser les montées en compétences** sur l'ensemble des étapes clés du processus design (rubriques du LABEL)
- **Faire reconnaître une DEMARCHE** et des savoir faire partagés par l'ensemble des designers quelque soit leur positionnement métier ou activité et les ressources disponibles dans leur région
- **Guider les jeunes professionnels** pour mettre en œuvre les compétences acquises dans le respect des règles de l'art et de la déontologie édictée par la branche

### Pourquoi un label NATIONAL ?

- Le Label DESIGNER s'il est national prend de la valeur et de la lisibilité
- La région Rhône-Alpes sera d'autant plus mise en avant comme initiateur et partenaire de la FEDI dans cette démarche si elle en est d'accord.
- Le Label sera le premier modèle pour les autres acteurs de la filière (graphistes AFD, architectes d'intérieur UNAIID)
- Si les financements du label au départ sont importants et que la Région RA soutient cette démarche innovante, accompagne et rend possible ce projet, il n'en reste pas moins que le Label a pour objectif d'avoir une part d'autofinancement croissante par la suite, donc le national sera nécessaire pour capter le plus grand nombre de professionnels et permettre d'atteindre le modèle économique qui lui permettra d'être pérenne.



## Le Label : pour qui et pourquoi faire?

### Les designers pour

- Expliquer la profession, donner une grille de lecture pour les clients et partenaires
- Rendre accessible à tous les designers de manière simple et quel que soit sa région d'appartenance, le moyen de fédérer, partager et communiquer sur la profession
- Tous les designers produit, packaging, graphiste, espace, digital - UI User Interface, service UX - User Experience
- Tous les niveaux d'expériences
- Toutes les origines et réseaux d'appartenance : fédération, syndicats, cursus scolaire ou autodidacte
- Toutes les régions de France
- Avoir l'appui des syndicats pour communiquer avec le ministère et défendre les droits et les intérêts du métier
- Avoir une reconnaissance du Ministère et apparaître comme une branche professionnelle réelle spécifique
- Faire valoir la capacité des designers à travailler de manière transversale

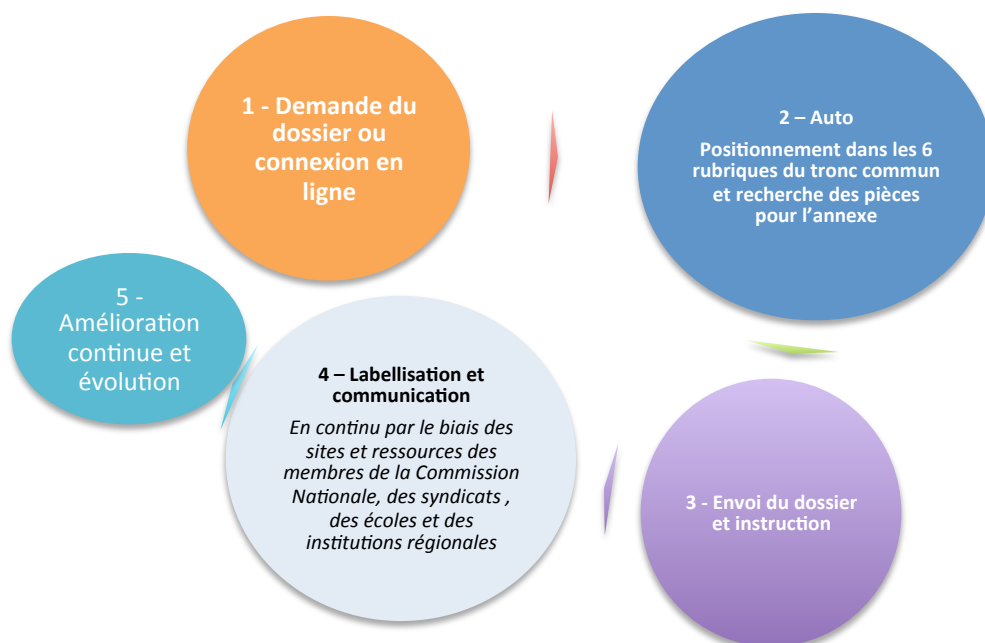
### Les entreprises pour

- Comprendre et intégrer la démarche transversale d'un designer
- Rassurer sur un cadre d'intervention commun et une grille de lecture (par exemple pour les appels d'offres, consultations, devis, recrutements etc...)
- Communiquer et parler la « même langue » que le client qui travaille en mode projet : qualité, process, ressources, indicateurs de suivi etc..
- Donner un « tronc commun » sur les attendus d'une démarche de design pour une équipe intégrée

### Les partenaires et autres prescripteurs, commanditaires et financeurs pour :

- Donner une visibilité à une branche fédérée et rassemblée autour du Label
- Peser dans l'environnement politique et institutionnel au même titre que d'autres branches

## Quel pourrait être le processus de labellisation pour le designer ?



### 1 - Demande du dossier ou connexion en ligne

- Mise en ligne d'un formulaire sous forme d'autodiagnostic en ligne sur le site du LABEL DESIGNER avec des liens vers tous les partenaires qui permette un premier positionnement pour permettre à l'agence ou au designer de valider sa motivation à obtenir le label. Cet autodiagnostic sert de base à tout le dossier et les données sont sauvegardées pour informer le dossier final en ligne afin de faciliter la saisie pour le designer et le travail de l'instructeur.
- Si le professionnel veut poursuivre son dossier est sauvegardé pour les parties déjà informées et il joint à son dossier les annexes ou pièces complémentaires ainsi que la lettre d'engagement modèle signée.

### 2 - Analyse du dossier

- Les instructeurs (mandatés par la Commission Nationale du Label) procèdent ensuite à l'analyse des dossiers en vue de vérifier l'information donnée par le designer.

### 3 - La décision de labellisation

- Les instructeurs transmettent leurs commentaires à la Commission Nationale du LABEL DESIGNER qui se prononcera sur la candidature et prendra la décision finale.
- Cette Commission est composée des représentants de la profession en France et de la DGE – Direction Générale des Entreprises.
- La décision d'attribution est notifiée au designer ou à l'agence par la DGE. La décision de refus est adressée par l'administrateur.